

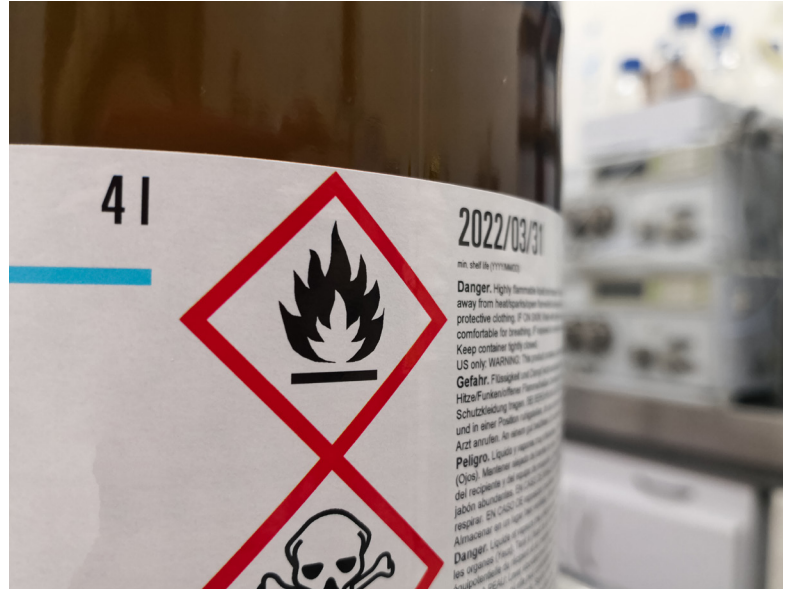
LISTE DE VÉRIFICATIONS SIMDUT 2015

Toute entreprise doit être conforme avec le SIMDUT 2015. Cette liste de vérifications aide à établir quelles exigences sont atteintes. En cas de doute, communiquer avec un conseiller ou une conseillère de Via Prévention.

EXIGENCES POUR LA FORMATION	ATTEINTE	
	OUI	NON
Identifier les travailleurs.euses devant recevoir une formation sur le SIMDUT et s'assurer qu'elle porte sur le SIMDUT 2015.		
Valider avec votre politique de formation que la fréquence de formation est respectée.		
Documenter la formation sur le SIMDUT 2015 afin de conserver : » Le nom du formateur ou de la formatrice » Les dates de formation » Le contenu du cours » Les mesures prises pour assurer la pérennité de la formation		
S'assurer que la formation comporte les 2 volets du SIMDUT 2015 : une formation générale et une formation spécifique.		
Valider qu'on vérifie annuellement les connaissances des travailleurs sur le SIMDUT par un test, quizz, jeu, etc.		

EXIGENCES POUR LES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)	ATTEINTE	
	OUI	NON
S'assurer d'avoir les fiches de données de sécurité pour tous les produits présents dans l'entreprise. Elles doivent être conformes avec le SIMDUT 2015, c'est-à-dire avoir les 16 sections.		
Rendre ces fiches disponibles aux travailleurs.euses.		
Avoir un système qui s'assure que les acheteurs feront la demande pour obtenir la fiche de données de sécurité pour tout nouveau produit qui entre dans l'entreprise.		
Valider que toutes les mesures de prévention écrites dans les FDS sont respectées.		
Si un produit est utilisé suivant une méthodologie différente que celle décrite dans la FDS, fournir une politique écrite aux travailleurs sur comment l'utiliser.		
Valider que tous les équipements de protection individuelle (ÉPI) mentionnés dans les FDS sont fournis aux travailleurs.		
S'assurer d'avoir la dernière version de la FDS.		

EXIGENCES POUR LES ÉTIQUETTES	ATTEINTE	
	OUI	NON
Tous les produits présents dans l'entreprise doivent avoir l'étiquette du fournisseur.		
L'étiquette doit correspondre à la FDS (mêmes renseignements, noms, etc.).		
Si des produits sont transvidés ou que l'étiquette est endommagée, apposer sur le contenant une étiquette du lieu de travail.		



1	Former la direction et les utilisateurs.trices.
2	Inventorier les produits dangereux.
3	Obtenir les fiches de données de sécurité et les étiquettes.
4	Identifier tous les contenants de produits dangereux avec une étiquette conforme.
5	Aviser les acheteurs.ses d'obtenir les fiches de données de sécurité.
6	Rendre les FDS facilement accessibles.
7	Vérifier que toutes les mesures préventives contenues dans les FDS sont respectées.
8	Si un procédé génère des risques qui ne sont pas inscrits sur la FDS, l'employeur doit en informer les travailleurs.euses.
9	Rendre disponibles les équipements de protection et s'assurer qu'ils sont utilisés.
10	Former et informer les nouveaux membres du personnel de tous les aspects du SIMDUT qui les concernent.